

801 Remboursement d'une somme ne dépassant pas \$200,000 à l'École technique de Rimouski, Inc., pour l'achat, au nom de Sa Majesté, de machinerie et équipement devant être installés dans ladite école pour l'enseignement du génie maritime;

Coût brut estimatif, \$200,000.

Moins: Dépenses à cet effet au compte du crédit 804, budget principal des dépenses de 1951-1952, \$143,226, \$56,774.

Services des chemins de fer et des navires à vapeur—

802 Détroit de Canso—Amélioration des installations de transport—Capital—Crédit supplémentaire, \$450,000.

Chemins de fer de l'État—

803 Construction ou acquisition de transbordeurs d'autos, selon le détail des affectations—Capital—Crédit supplémentaire, \$300,000.

804 Construction ou acquisition de vaisseaux pour les Services côtiers de Terre-Neuve—Plans préliminaires et devis, \$100,000.

Services de l'Air—

Division des télécommunications—

Voies aériennes et aéroports—Services de la radio-aéronautique—

805 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire, \$174,800.

Loi sur la radio et règlements d'exécution—

806 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire, \$20,500.

Aides radioélectriques à la navigation maritime—

807 Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire, \$100,000.

Service de télégraphe et de téléphone—

808 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire, \$210,000.

Réseau de communications du Nord-Ouest—

809 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire, \$23,500.

Division de la météorologie—

810 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire, \$33,000.

Division de l'aviation civile—

Voies aériennes et aéroports—

Exploitation et entretien—

811 Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports—Crédit supplémentaire, \$33,800.

Services de construction—

812 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire, \$398,810.

813 Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités à aménager et améliorer des aéroports dont elles ont fourni l'emplacement—Crédit supplémentaire, \$94,105.

B—Généralités—

Commission maritime canadienne—

814 Subventions aux navires à vapeur pour services côtiers, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire, \$55,000.

Conseil des ports nationaux—

815 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour payer les dépenses applicables à l'année civile 1952, comme suit:

Dépenses de reconstruction et d'immobilisations—Halifax—Crédit supplémentaire, \$430,000.

Conseil des ports nationaux—

820. Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue d'acquitter les dépenses applicables à l'année civile 1952, comme il suit: Dépenses de reconstruction et immobilisations — Montréal — Crédit supplémentaire, \$1,070,000.